

Chers membres de la FAMH

Nous sommes heureux de vous communiquer diverses informations, certaines transmises par des tiers et d'autres relatives aux affaires de la FAMH. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

### Élections du comité

Conformément à ses statuts, le comité FAMH comprend entre 7 et 9 membres. Deux sièges sont actuellement vacants au sein du comité (après le départ d'A. Gattiker d'Unilabs et de Nils Oyo de Synlab). En outre, en vue de l'assemblée générale du 30 novembre 2017, André Deom s'est également retiré du comité.

Par conséquent, les élections du comité sont prévues pour l'assemblée générale du mois de novembre. Fort heureusement, trois candidatures tout à fait valables ont été reçues avant la date limite du 31 août 2017.

### Rapport d'activités 2016 de la commission d'experts pour l'analyse génétique humaine (CEAGH)

En 2016, la qualité des tests génétiques constituait un fil conducteur qui traversait les différents sujets, les nombreux projets, les observations et la recommandation de la Commission.

En 2004, dans l'art. 2 de la Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine, le Parlement avait affirmé : «La présente loi a pour but: [...] de garantir la qualité des analyses génétiques et de l'interprétation de leurs résultats.» En 2016, la commission d'experts pour l'analyse génétique humaine a fait de cet objectif son principal enjeu. [Voir le rapport complet](#)

### Avis Point-of-Care-Testing (POCT) pour la Sécurité des Patients Suisse

À la demande de la Sécurité des Patients Suisse, le comité s'est prononcé sur l'utilisation des dispositifs POCT de la façon suivante: *Les données actuelles de la littérature concernant les POCT indiquent clairement qu'en raison d'une exactitude ("accuracy") et sensibilité analytique sous-optimales, les appareils de type POCT ne devraient pas être utilisés comme seul moyen à des fins diagnostiques. En revanche, en raison de leur précision analytique satisfaisantes l'utilisation des POCT dans le suivi des valeurs individuelles est tout à fait indiquée, sous réserve néanmoins du respect des bonnes pratiques de l'assurance qualité et après avoir vérifié leur performance avec une méthode standard (p.ex. condition indispensable pour le suivi de l'anticoagulation orale par AVK).*

Le [Quick-Alert de Sécurité des Patients Suisse](#) complet paraîtra au cours du mois d'octobre 2017.

### Introduction de la structure de négociation des tarifs des laboratoires

Dans la motion [16.3487 Modifier une pratique contestable qui entrave l'innovation et introduire la liberté de contracter](#) d'Alex Kuprecht, on peut lire l'exigence suivante : « de manière à ce que les tarifs des analyses menées par les laboratoires médicaux soient négociés par les partenaires tarifaires, comme le système de tarification Tarmed et celui des forfaits par cas. » La FAMH soutient la motion. Il en sera probablement question à la fin du mois d'octobre, lors de la commission consultative du Conseil des États.

### Candidat-e-s en formation

Sans tenir compte des disciplines secondaires, près de 200 candidat-e-s se trouvent en formation:

Hématologie	56	Génétique médicale	30
Microbiologie médicale	45	Pluridisciplinaire	10
Immunologie clinique	16	<b>Total</b>	<b>196</b>
Chimie clinique	39		

### Assemblée générale 2/2017

La prochaine assemblée générale se tiendra à Berne le 30 novembre 2017 à partir de 10h30. Les membres de la FAMH recevront une invitation avec des informations plus détaillées un mois environ avant la tenue de l'assemblée générale.

Nous vous remercions pour votre intérêt et votre précieux soutien.

### Votre comité FAMH

La prochaine newsletter paraîtra à la fin de décembre 2017.